

Sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville



LafargeHolcim Algérie

Appel à candidature

**Grand Prix d'Architecture Etudiant
LafargeHolcim 2019/ 2020
[5ème édition]**

[Le Sport au cœur du Tourisme]

Inscriptions jusqu'au Dimanche 31 Décembre 2019

Date limite de réception des dossiers de candidature le Mardi 23 Avril 2020



En partenariat avec l'Agence Nationale de Développement du Tourisme [ANDT]





5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

SOMMAIRE

- I. LE CONCOURS
- II. LE SITE
- III. LE PROJET
- IV. DEROULEMENT DU CONCOURS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION
- V. CONTENU DU DOSSIER
- VI. LE JURY
- VII. PRIMES ET RECOMPENSES



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

I. LE CONCOURS

Article 01 : Annonce du concours

LafargeHolcim Algérie, sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville En partenariat avec l'Agence Nationale de Développement du Tourisme [ANDT], organise la quatrième édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2020 ayant comme thématique **[Le Sport au cœur du Tourisme]**, destiné aux étudiants :

- Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, EPAU [Alger]
- Département d'Architecture de la faculté d'Alger, [Alger]
- Institut d'Architecture et d'Urbanisme de Blida, [Blida]
- Département d'Architecture et d'Urbanisme de Tizi-Ouzou [Tizi-Ouzou]
- Département d'architecture et d'urbanisme Université Constantine 03 [Constantine]
- L'université Mohamed Khider de Biskra [Biskra]
- Département D'architecture et d'urbanisme Université Sétif 01 [Sétif]
- Département d'architecture d'Oran, USTO [Oran]
- Département d'architecture de l'université de Mostaganem [Mostaganem]
- Département d'architecture de l'université de Tlemcen [Tlemcen]

Article 02 : Objectif du concours

Le concours a pour objectif de pousser les étudiants en architecture à la recherche d'un style novateur, où se lieent l'art et la pureté des formes et du style.

Les candidats devront faire la démonstration des avantages apportés par le béton, de la pertinence de son choix, de son adéquation aux formes architecturales proposées, et utiliser son potentiel technique et plastique pour proposer un projet Touristique Balnéaire qui intègre la logique du contexte ainsi que les exigences de durabilité et de qualité environnementale contemporaines.

Article 03 : Thématique du Concours

Le sport est une langue universelle. Au mieux de ses capacités, il a un pouvoir fédérateur, unissant les gens, quelles que soient leur origine, leur milieu social, leurs convictions religieuses ou leurs situations économiques. Et lorsque des jeunes participent à des activités sportives ou ont accès à l'éducation physique, ils peuvent déborder d'enthousiasme tout en apprenant les idéaux de l'esprit d'équipe et de la tolérance.

En Algérie, le sport a de tout temps déchainé les passions, notamment le football. Les autres disciplines reléguées au second plan, trouveront leur place et seront mises en exergue dans ce magnifique site.

La côte, la plage de sable, la mer et le soleil contribueront à une intégration harmonieuse du sport avec la nature et la détente.



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

Article 04 : Objectif de la thématique

L'étudiant doit redéfinir les bases et principes de l'architecture en concevant une forme dynamique, permettant aux sportifs et spectateurs de bénéficier d'un environnement agréable, chaleureux, convivial, avec des activités répondants aux standards internationaux.

À partir des éléments proposés, le "thème" du présent document, le projet devra se positionner sur ce que peut être l'activité sportive d'aujourd'hui et de demain. Il intégrera les problématiques urbaines particulières du site et proposera des aménagements qui répondent aux évolutions de la pratique sportive. Il devra aussi être conçu dans un souci de préservation environnementale et de développement durable. Choix des matériaux, maîtrise des consommations d'énergie, utilisation ou gestion de l'écoulement des eaux pluviales, diminution du taux d'imperméabilisation des sols, couverture végétale [du sol ou du bâti] , l'isolation thermique pour les toits et les planchers inter-étages sont autant de points qui devront être intégrés et argumentés par les concurrents.

Un soin particulier doit être porté à l'utilisation des matériaux et au choix des systèmes constructifs [pour inspiration : www.lafarge.dz].

II. LE SITE

Article 05 : Localisation du terrain du projet

Le terrain d'une superficie de 7,3Ha, se trouve dans une zone balnéaire à vocation touristique, à la ZET Maïnis [Commune de Ténès – Wilaya de Chlef], en périphérie d'une grande agglomération animée en été, mais souffrant d'une déplorable inactivité en hiver.

Le site présente des terres agricoles et des constructions vétustes. Pour ce concours, il est souhaitable de faire abstraction de l'état des lieux et de faire une nouvelle proposition selon le plan d'aménagement de la ZET en Annexe.

Il est délimité :

- Au Nord, par la plage, la mer et un jardin potager.
- Au Sud, par un espace boisé et des jardins potagers privés.
- A l'Est, par des jardins potagers privés.
- A l'Ouest, par la voie de desserte et des parcelles du reste de la ZET.



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

Article 06 : Nature du terrain

Le site est desservi par la N11, favorisant l'implantation d'un complexe Sportif durable qui doit prendre en compte sa relation avec la ville, sa relation avec la mer, la relation entre l'espace public et son environnement immédiat et le confort des touristes.

Le terrain présente une topographie en pente [voir le plan topographique Image 01]. Il est important d'en étudier le profil pour optimiser l'implantation du projet.

III. LE PROJET

Article 07 : Réflexion architecturale

Le projet [**Le Sport au cœur du Tourisme**] devra être une œuvre architecturale fonctionnelle assurant un équilibre entre une architecture à la fois, reconnaissable, dotée d'un caractère propre et échappant à la banalité. L'étudiant devra faire preuve de créativité et d'innovation dans le choix des matériaux et solutions constructives ; l'efficacité énergétique, le respect de l'environnement et l'optimisation des espaces sont des critères incontournables à la réussite du projet.

Il faudra prendre en considération que le projet doit s'inscrire dans un contexte économique attractif, faisant de la région un pôle sportif de renom.

Le choix des matériaux de construction, d'aménagement, d'efficacité énergétique et des systèmes constructifs doit accentuer cette intégration et permettre de concevoir un projet durable [pour inspiration : www.lafarge.dz].

Sur le plan spatial et formel, l'étudiant a le libre choix d'utiliser des références d'architecture traditionnelle et/ou contemporaine.

L'étudiant est invité à implanter le projet en respectant la morphologie du terrain et l'environnement dans lequel il est et/ou sera situé.

Article 08 : Programme architectural

Le projet doit s'inscrire dans une dynamique globale visant à proposer un complexe sportif reprenant les activités et les fonctions qui répondent au thème.

Il sera constitué de plusieurs unités. Les gabarits doivent contribuer, entre autre, à la dynamique du projet.

L'occupation au sol ne doit pas dépasser 40% pour permettre l'intégration d'espaces extérieurs qui devront être particulièrement soignés [aires de jeux, espaces de détente, Restaurants, club pour enfants, garderie, Activités annexes attractives ou autres propositions]



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

Typologies et programme :

Le projet comprendra trois bâtiments principaux et un parking extérieur qui doivent s'inscrire dans la zone 1 : activités sportives (voir sur le plan) :

- **Stade de football.**
- **Salle omnisports.**
- **Centre nautique.**

Le stade de football : accueillera 6000 personnes (5810 grand publics, 120 VIP et 70 media)

- Stade de football : 105 x 68 m
- Espaces Joueurs 40 sportifs : bien-être, détente, gymnastique, musculation, vestiaires, locaux arbitres et jury... etc
- Espaces spectateurs 6000 personnes : Billetterie, consignes, buvettes, sanitaires ... etc
- Espaces annexes : médical, media, logistique et sécurité.
- Administration
- Locaux techniques.

La salle omnisports : accueillera 3000 personnes (2910 grand public, 60 VIP, 30 media) et abritera :

- Aire d'évolution intérieure,
- Espaces Joueurs 120 sportifs : bien-être, détente, gymnastique, musculation, vestiaires, locaux arbitres et jury... etc
- Espaces spectateurs 3000 personnes : Billetterie, consignes, buvettes, sanitaires ... etc
- Espaces annexes : médical, media, logistique et sécurité.
- Administration
- Locaux techniques.

Le centre nautique : (Programme surfacique en Annexe 01) accueillera 1000 personnes (950 grand public, 30 VIP et 20 médias) et abritera :

- Un bassin olympique,
- Un bassin de plongeon olympique,
- Un bassin d'entraînement,
- Espaces joueurs 80 sportifs : bien-être, détente, gymnastique, musculation, vestiaires, locaux arbitres et jury... etc
- Espaces spectateurs 1000 personnes : Billetterie, consignes, buvettes, sanitaires ... etc
- Espaces annexes : Infirmerie, Régie, Stockage matériels, Poste de contrôle, logistique et sécurité.



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

- Administration
- Locaux techniques.
- Une attention particulière doit porter sur :
 - Le dimensionnement des espaces de circulation pour l'évacuation d'urgence.
 - Aménagement des espaces et accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Parking : 50% de la capacité d'accueil.

Quelques chiffres :

- Superficie de terrain : 73 365 m²
- Emprise au sol : 40 %
- Gabarit : R+2 maximum.

Les trois bâtiments devront être projetés de manière à cohabiter avec les équipements projetés avoisinants et avec la plage.

Important :

Seul le centre nautique devra être détaillé par l'étudiant, les deux autres équipements [Stade et salle omnisports] seront appréciés par leur positionnement en plan de masse et leur enveloppe.
Leur programme n'a été énoncé que pour permettre une estimation de la surface bâtie nécessaire.

IV. Déroulement du concours et conditions de participation

Article 09 : Etudiants concernés

Le concours est ouvert à tous les étudiants inscrits en architecture dans les établissements suivants :

- Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, EPAU [Alger]
- Département d'Architecture de la faculté d'Alger, [Alger]
- Institut d'Architecture et d'Urbanisme de Blida, [Blida]
- Département d'Architecture et d'Urbanisme de Tizi-Ouzou [Tizi-Ouzou]
- Département d'architecture et d'urbanisme Université Constantine 03 [Constantine]
- L'université Mohamed Khider de Biskra [Biskra]
- Département D'architecture et d'urbanisme Université Sétif 01 [Sétif]
- Département d'architecture d'Oran, USTO [Oran]
- Département d'architecture de l'université de Mostaganem [Mostaganem]
- Département d'architecture de l'université de Tlemcen [Tlemcen]

Les candidatures des doctorants ne seront pas acceptées



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

Article 10 : Inscription

Les candidats au concours devront manifester leur souhait de participation en envoyant le formulaire d'inscription au plus tard le **31 Décembre 2019** à l'adresse mail suivante : **dz.newsletter-lafargeholcim@lafargeholcim.com**

Aucune restriction d'âge ou de niveau d'étude n'est opérée, le concours est ouvert à tous les étudiants désirant participer.

Le formulaire de préinscription est téléchargeable sur les liens suivants :
www.lafarge.dz

Les documents du concours seront disponibles sur les mêmes liens à partir du **28 Novembre 2019**

Article 11 : Encadrement

Les candidats ont la possibilité de travailler en monôme ou binôme et de se faire encadrer par un enseignant universitaire. Toutefois, seule une candidature sera retenue par projet.

Article 12 : Durée du concours

- Lancement officiel du concours et ouverture des inscriptions : **28 Novembre 2019**
- Fermeture des inscriptions : **31 Décembre 2019**
- Dépôt du dossier de participation [des plis sur papier] : **23 Avril 2020**
- Présélection des projets sur dossiers graphique : **26 et 27 Avril 2020**
- Pré affichage et délibération : **du 04 au 05 Mai 2020**
- Affichage et délibération : **du 06 au 07 mai 2020**
- Cérémonie de remise des prix : **Juin 2020**

Article 13 : Dépôt des dossiers

La date limite de dépôt des dossiers de participation au concours est fixée le **23 Avril 2020**.

L'étudiant doit présenter son dossier [en respectant l'anonymat] et qui devront impérativement comporter un code d'identification comprenant quatre [04] chiffres et quatre [04] lettres exemple [NX6508GT]. Ce code est choisi par l'étudiant ; il est mentionné dans le formulaire d'inscription au concours.

Les projets proposés, ne doivent pas avoir été présentés lors d'un précédent concours ou exposition.

Un seul dossier de participation sera accepté par candidat.



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

Article 14 : Présélection

A partir de la date de dépôt des dossiers, un comité technique procédera, durant les deux jours qui suivront, à une première étape de sélection. Chaque candidat, présélectionné, présentera son projet devant un jury mixte durant 10 minutes [5 min présentation, 5min Q/R] sur la base des critères Pré affichage [voir tableau 2 Dossier de gouvernance]. Suite à cela, 10 candidats seront retenus. La liste des 10 candidats retenus sera transmise à l'administration de chaque établissement.

Les 10 candidats présélectionnés seront alors appelés à présenter leur projets devant un Jury dédié.

Article 15 : Sélection des lauréats

La présentation des projets se déroulera au Laboratoire de Développement de la Construction [CDL – Rouïba]

Après présentations et délibérations, le jury sélectionnera les trois [03] premiers lauréats. Le résultat final du concours sera annoncé lors de la cérémonie organisée annuellement par LafargeHolcim Algérie.

Article 16 : Remise des prix

Les prix seront remis lors du dîner organisé par le Groupe LafargeHolcim Algérie **en mois de Juin 2020**.

Article 17 : Propriété intellectuelle

À l'issue de ce concours tous les travaux présentés seront désormais la propriété intellectuelle de LafargeHolcim Algérie, sans que les concurrents ne puissent se prévoir d'aucun recours en droit d'auteur que ce soit.



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

V. CONTENU DU DOSSIER

Article 17 : Documents graphiques

Les planches présentées doivent contenir au minimum les documents techniques suivants :

- Un Plan de masse au 1/500 avec un texte de présentation du concept global, accompagné de croquis et schémas -> Une planche A1
- Un plan de masse ainsi qu'un plan d'implantation faisant ressortir l'intégration du projet dans l'environnement immédiat, Accès et circulation au 1/300 -> Une planche A1
- Des coupes d'implantation des bâtiments et des plates-formes extérieures sur le terrain en pente, Façades d'ensemble au 1/200 et détail de traitement de façade, des piscines, des aménagements extérieurs et matériaux utilisés -> Une planche A1
- Le plan détaillé du centre nautique 1/100 -> trois planches A1
- Toute représentation graphique en 3D permettant une compréhension complète du projet, faisant ressortir l'image et ses aspects paysagers [perspectives, maquettes, croquis d'ambiances...].
- 01 DVD contenant l'ensemble des documents cités ci-dessus en version numérique.

Article 18 : Format des planches :

- La dimension d'une planche est au format A1 [594 X 841 mm] et doit être présentée en mode paysage.
- Le titre des planches doit apparaître sur la partie supérieure.
- Les planches présentées doivent être anonymes.
- Le code d'anonymat de l'étudiant doit être mentionné sur la partie inférieure droite. La police choisie pour le code d'anonymat : **Arial 14 BOLD**
- Le Nord doit apparaître une seule fois dans la partie supérieure sur chaque planche. Les plans doivent suivre la même orientation.
- Les échelles et titres des pièces graphiques doivent être mentionnés à côté de chaque plan.
- Les coupes et façades seront en correspondance d'échelle avec les plans et disposées de manière à faciliter la lecture simultanée, plan/coupe ou plan/façade.
- Les vues et les photos doivent être repérées par un angle de vue et numérotées sur les plans correspondants pour une lecture plan/vue.
- Le nombre de planches ne doit pas dépasser 06.



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

VI. LE JURY

Article 19 : Critères de présélection / sélection

Le jury apportera une attention particulière aux critères suivants :

- Cohérence et pertinence de la démarche conceptuelle.
- Qualité de l'écriture architecturale du projet.
- Intégration à l'environnement immédiat.
- Qualité du projet sur l'aspect spatial, fonctionnel, formel, traitement des façades.
- Qualité de la représentation graphique.
- Faisabilité d'exécution du projet.
- Habilité de l'architecte à défendre son projet
- Choix des matériaux et systèmes constructifs [pour inspiration : www.lafarge.dz]

Article 20 : Composition du Jury

Le jury mixte sera composé de 6 membres. Un représentant de chaque école, un représentant du groupe LafargeHolcim et un représentant du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Il sera invité à évaluer les travaux présélectionnés par la commission technique.

Le jury du concours est souverain, ses décisions sont sans appel.

VII. PRIMES ET RECOMPENSES

Article 21 : Nature des prix

Tous les participants aux concours recevront une attestation de participation

Les projets présélectionnés seront exposés au niveau du CDL durant un [01] mois.

Les trois lauréats recevront les prix du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019 suivants :

- **1er Prix : 450.000,00 DA ***
- **2ème Prix : 300.000,00 DA ***
- **3ème Prix : 150.000,00 DA ***

[*] *Sous forme de bons d'achat valables dans tous les magasins conventionnés LafargeHolcim Algérie [Voyages Touristiques, Voyages d'étude, Equipements informatiques, Etc.]*



5^{ème} édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant LafargeHolcim 2019/ 2020

Article 22 : Cérémonie de remise des prix

Ne pourront être attribués à une autre personne que les gagnants qui devront être présents à la cérémonie de remise des prix.

Article 23 : Divers

Dans un second temps, le lauréat classé premier pourra être appelé à détailler son esquisse.

La participation à ce concours d'architecture implique pleinement l'acceptation du présent règlement.

Les questions peuvent être posées par mail à l'adresse suivante :

dz.newsletter-lafargeholcim@lafargeholcim.com

VIII. ANNEXES

Image 01. Plan topographique

